

en Tunisie par la Société de Géographie de Rome, et qui ne paraît pas avoir recueilli ou publié de données suffisamment précises, la partie de la côte qui avoisine Gabès a été étudiée jusqu'ici par quatre personnes : M. Fuchs, ingénieur des mines (1), M. Roudaire (2), M. Tissot, ministre plénipotentiaire de France au Maroc (3) et enfin M. Pomel (4). Malheureusement aucun de ces quatre voyageurs, sauf peut-être M. Roudaire et M. Tissot, ne s'accorde avec les autres dans les descriptions qu'ils nous ont laissées du seuil de Gabès. Nous allons comparer entre elles leurs diverses relations et tâcher d'en faire jaillir la lumière.

M. Fuchs est ouvertement hostile au projet de rétablissement de la mer Saharienne. Non pas tant qu'il le tienne pour irréalisable ou qu'il doute des résultats à en espérer, mais il croit que les difficultés et surtout le coût de l'entreprise, dépasseraient les profits qu'elle pourrait donner et qu'il faudrait attendre pendant un très long temps. D'après la description géologique très vague et très obscure qu'il a rédigée, le seuil de Gabès porterait des traces visibles d'un soulèvement récent d'une quinzaine de mètres au plus. Ces traces consistent en un cordon d'alluvions littorales disposé le long de la côte et contenant un grand nombre de fragments de coquilles actuelles, Murex, Natices, Cérîtes, etc. Au-dessus de ce niveau se trouve un isthme

(1) Fuchs, *Note sur le percement du seuil de Gabès*, Compt. rend. de l'Acad. des Sciences, 1874, 2<sup>e</sup> semestre, p. 352.

(2) Roudaire. *Mission des Chotts*, Arch. des Miss. scient. 3<sup>e</sup> série, t. IV.

(3) Tissot, *Notice sur le Chott el Djerid*. Bull. Soc. Géogr. de Paris, juillet 1879.

(4) Pomel, *La mer intérieure d'Algérie et le seuil de Gabès*, Revue scient. 10 novembre 1877.